

# BUDGET PARTICIPATIF À SCHILICK VOUS AUSSI, DÉPOSEZ VOS IDÉES !

JUSQU'AU 15 JUIN 2021

3<sup>ÈME</sup> ÉDITION



PROJET LAURÉAT 2019  
COLORISATION DU  
TERRAIN DE BASKET

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À SCHILICK

✉ Contact : [budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr)



## QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

C'est un budget mis en place par la municipalité afin de financer des projets propices et choisis par les habitants. C'est un outil d'expression et de décision des citoyens. Il permet à la ville de réorienter des ressources publiques et de mieux répondre aux besoins.

### DES CRITÈRES À RESPECTER

Voir explications en dernière page

- > Satisfaire un motif d'intérêt général
- > Correspondre aux compétences municipales
- > Relever des dépenses d'investissement

## QUI PEUT PROPOSER UNE IDÉE ?

Tous les habitants de Schiltigheim !  
De façon individuelle ou collective.

Seules les associations ne peuvent pas être porteuses de projet.

### PAS DE LIMITE D'ÂGE !

Les enfants, les jeunes comme les adultes peuvent déposer leurs idées !



# J'AI UNE IDÉE POUR MA CITÉ !

### À SAVOIR

Vous souhaitez proposer plusieurs idées ?  
Remplissez un bulletin pour chacune d'elles !

## Mes coordonnées

NOM, PRÉNOM\* : .....

COURRIEL OU TÉLÉPHONE\* : .....

ADRESSE POSTALE : .....



## Mon idée

NOM DE L'ACTION : .....

LOCALISATION : .....

(indiquez précisément où se situe le terrain public schilikois où s'appliquerait votre idée si elle était réalisée)

### MON IDÉE DANS LE DÉTAIL

Décrivez précisément votre idée. Dites en quoi elle sert l'intérêt général et ce qu'elle apporterait à la ville. N'hésitez pas à fournir tous les détails qui permettront d'évaluer son coût et sa faisabilité (matériaux, dimensions, quantité...)  
Vous pouvez également joindre une photo pour illustrer votre proposition !

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

\* Mentions obligatoires pour la prise en compte de l'idée

## LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

### 1 J'ai une idée de projet pour ma ville

Du 1er avril au 15 juin 2021

Proposez vos idées dans le but d'améliorer le cadre de vie de Schiltigheim. Plusieurs permanences seront organisées dans la ville.

INITIATIVE

AGIR ENSEMBLE

### 2 Les services municipaux étudient mon idée

Du 16 juin au 31 décembre 2021

Les services municipaux étudient toutes les idées de projets en fonction des trois critères.

CONCERTATION

### 3 La Ville m'informe des idées réalisables

Du 1er janvier au 28 janvier 2022

Une campagne de communication sera mise en place afin de permettre aux habitants de prendre connaissance de toutes les idées retenues.

PARTICIPATION

CITOYENNETÉ

### 4 Les habitants priorisent les idées de projets

Du 29 janvier au 6 février 2022

Tous les schilikois sont invités à soutenir leurs projets préférés pour classer les propositions par ordre de priorité lors de permanences organisées dans toute la ville. Le planning des permanences est à retrouver sur le site internet de la ville.

## QUELLES CONDITIONS POUR LES PROJETS ?

Pour que votre projet soit conforme, il est nécessaire qu'il réponde à trois critères :

### Satisfaire un motif d'intérêt général

Etre conçu pour la ville et tous les habitants.

### Correspondre aux compétences municipales

Demeurer dans la limite du réalisable et rester dans le domaine du champ d'intervention de la ville.

Par ex. : culture, écoles, action sociale, jeunesse, sport, espaces verts, éclairage public...

### Relever des dépenses d'investissement

Le projet doit être un équipement ou une installation qui améliore votre cadre de vie (mobiliers urbains, aménagements paysagers, aires de jeux...). Il ne doit pas générer de frais d'entretien et de gestion trop importants sur le long terme.

## A NOTER

Les actions qui ne relèvent pas des compétences de la Ville ne pourront pas être mises en œuvre dans le cadre du budget participatif. L'Eurométropole de Strasbourg a par exemple les compétences suivantes : développement économique, voirie, mobilité, assainissement, gestion des déchets, lutte contre la pollution de l'air, piscines...

## COMMENT PARTICIPER ?

Pour déposer des idées de projets, vous pouvez :

- > remplir le questionnaire au verso ;
- > remplir le questionnaire se trouvant dans le magazine municipal **Schilick Infos** ;
- > vous rendre sur le site de la Ville de Schiltigheim : [www.ville-schiltigheim.fr](http://www.ville-schiltigheim.fr) rubrique « budget participatif » ;
- > vous rendre aux permanences organisées dans la ville

PARTICIPATION

Les formulaires peuvent être :

- > déposés dans une urne à l'accueil de la mairie ;
- > envoyés par mail à l'adresse : [budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr)
- > envoyés par courrier à cette adresse : Hôtel de ville, 110 route de Bischwiller BP 98 - 67302 SCHILTIGHEIM Cedex

CITOYENNETÉ

## DÉPOSEZ AUSSI VOS IDÉES EN LIGNE !

Pour participer, il est également possible de **déposer ses idées en ligne**. Vous pouvez aussi joindre des fichiers afin d'illustrer vos idées. Il vous suffit d'aller directement sur le site de la Ville rubrique « budget participatif » ou bien de **scanner le QR code** ci-contre :

CONCERTATION

INITIATIVE



✉ **Contacts :** > [budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr)  
> [nathalie.jbertrand@ville-schiltigheim.fr](mailto:nathalie.jbertrand@ville-schiltigheim.fr)  
> [aurelie.lescoute@ville-schiltigheim.fr](mailto:aurelie.lescoute@ville-schiltigheim.fr)

[www.ville-schiltigheim.fr](http://www.ville-schiltigheim.fr)

